

Génie des équipements agricoles

RNCP39686 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTSA — Brevet de technicien supérieur agricole
Code(s) NSF	210
Formacode(s)	21011
Code(s) ROME	I1103, D1407, A1301
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

26 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 26 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS ECOLE PROFESSIONNELLE OUVRIERE AGRIC	30235435200015	Former et organiser l'évaluation
ASS ENSEIG FOR PRF AGR BLAIN DERVAL	78595022100016	Former et organiser l'évaluation
ASS FAMILIALE FORMATION PROFES AGRICOLE	32775402400013	Former et organiser l'évaluation
ECOLE AGRICULTURE LES CHATELETS	39948808900026	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES	19700827900014	Former et organiser l'évaluation
FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL	77568879901316	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT RURAL EDUCATION ET ORIENTATION	78087648800013	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT SAINT ELOI	78392259400016	Former et organiser l'évaluation
LEGTA DE NEVERS	19580055200026	Former et organiser l'évaluation
LEGTA D'ONDES	19311241400019	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 26 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39686-genie-des-equipements-agricoles/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans un contexte d'évolution rapide des technologies utilisées en agroéquipement, le futur diplômé doit mobiliser ses compétences dans les domaines de la mécanique, de la robotique, du numérique, des capteurs, de l'acquisition de données agricoles, de l'énergie et de l'agroécologie pour concourir à répondre aux attentes des politiques publiques visant les transitions agricoles.

Au sein de son entreprise, le futur diplômé participe aux enjeux du secteur des agroéquipements en termes de souveraineté industrielle, de mise au point d'innovations pour le développement de l'agroécologie et pour l'adaptation de l'agriculture au changement climatique. Ces innovations visent également le renforcement de la productivité, la production et l'utilisation des données agricoles, le développement de la robotisation dans la perspective notamment de la réduction de la pénibilité du travail.

ACTIVITÉS VISÉES

- Organisation du travail et des activités
- Management d'une équipe
- Organisation et suivi de travaux (agricoles, ruraux, forestiers, d'aménagement...)
- Interventions techniques sur les matériels et équipements
- Conseil en agroéquipement
- Conception de matériels et équipements
- Mise en œuvre de protocoles d'essais, de recherche et/ou la production de références technico-économiques
- Démonstration de matériels et équipements
- Commercialisation
- Service après-vente des produits de l'entreprise
- Formation
- Communication

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Appui technique : répondre aux problématiques techniques intégrant les évolutions technologiques dans une démarche de durabilité

- Assistance dans l'utilisation et le maintien fonctionnel des agroéquipements et de leurs technologies
- Diagnostic de dysfonctionnements des agroéquipements

Organisation du travail et management de la qualité : optimiser le travail individuel et collectif en mettant en œuvre une démarche d'amélioration de la qualité, la sécurité et du bien-être au travail et de la préservation de l'environnement dans un contexte de transition

- Planification des activités à réaliser
- Encadrement d'une équipe
- Mise en œuvre des démarches Qualité Sécurité Environnement

Commercialisation et agroéquipements : vendre des agroéquipements et des services associés en construisant un argumentaire technique et en adoptant une posture relationnelle adaptée

- Vente de produits ou services basée sur un argumentaire technique
- Réalisation d'une veille commerciale
- Gestion d'un portefeuille clients

Démonstration/formation : optimiser la présentation et la mise en œuvre des agroéquipements, en prenant en compte les impacts du changement climatique et les objectifs de durabilité

- Réalisation de démonstrations de matériels et équipements
- Réalisation de formations collectives ou individuelles

Conseil en agroéquipement : accompagner les transitions en agroéquipement dans une démarche systémique en réponse à une demande d'évolution

- Réalisation d'un diagnostic systémique/analyse de la demande
- Définition d'une solution technique en agroéquipement
- Élaboration d'un conseil d'évolution du système de production

Blocs de compétences

RNCP39686BC01 — S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

LISTE DE COMPÉTENCES

- Saisir les enjeux de la réalité socio-économique
- Se situer dans des questions de société
- Argumenter un point de vue dans un débat de société

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un écrit.

RNCP39686BC02 — Construire son projet personnel et professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- S'engager dans un mode de vie actif et solidaire
- S'insérer dans un environnement professionnel
- S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers
- Conduire un projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP39686BC03 — Communiquer dans des situations et des contextes variés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public
- Communiquer en langue étrangère
- Communiquer avec des moyens adaptés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP39686BC04 — Assurer un appui technique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Expliciter l'utilisation d'une technologie dans un contexte de production
- Mettre en condition opérationnelle un équipement
- Réaliser un diagnostic à partir d'une analyse de fonctionnement d'un équipement
- Rétablir les fonctionnalités d'un équipement suite à un dysfonctionnement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe

pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP39686BC05 — Organiser le travail et les activités mobilisant des agroéquipements dans un contexte de transition

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser le travail d'un collectif
- Contribuer à l'amélioration de la qualité d'un processus de production, la sécurité et le bien-être au travail et la préservation de l'environnement
- Adapter l'organisation de l'activité à l'utilisation d'équipements robotisés ou automatisés
- Adapter les techniques de productions agricoles aux transitions en mobilisant des systèmes robotisés ou automatisés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP39686BC06 — Commercialiser des agroéquipements dans un contexte de transitions

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser une négociation technico-commerciale
- Proposer une offre de services à partir de données numériques agricoles, environnementales ou issues des équipements connectés
- Mobiliser ses ressources en langue vivante sur le plan professionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP39686BC07 — Présenter un équipement en situation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser une démonstration d'agroéquipements
- Conduire une formation en agroéquipement
- Évaluer une action de démonstration et/ou de formation en agroéquipement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP39686BC08 — Accompagner les transitions en agroéquipement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser une demande d'évolution en agroéquipement
- Proposer un conseil technique prenant en compte les transitions
- Évaluer une réponse technique dans une perspective de durabilité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral reposant sur un support écrit.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

En aval des fabricants et importateur, la filière se caractérise par l'organisation de la distribution en réseaux de distributeurs indépendants, concessionnaires agricoles ou spécialistes motoculture. Ces derniers remplissent les fonctions de vente des matériels neufs et d'occasion aux utilisateurs finaux, d'entretien et de maintenance des machines.

- Fabricants et importateurs : le secteur industriel des agroéquipements compte 520 entreprises, dont une majorité de microstructures ;
- Les concessionnaires ;
- Les utilisateurs.

L'ensemble de la filière compte 185 000 emplois en France en 2021. Le recrutement est une préoccupation car les besoins sont importants ; le seul secteur industriel voit ses effectifs augmenter de plus de 2% chaque année depuis 2018.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Dans les différentes entreprises enquêtées, les appellations des emplois occupés par des titulaires du BTSA Génie des équipements agricoles sont les suivantes :

- Technico-commercial
- Inspecteur commercial
- Inspecteur technique
- Responsable produits Junior
- Démonstrateur client
- Responsable service pièces détachées
- Chef d'atelier
- Dessinateur-concepteur
- Chargé de programme (recherche)
- Chargé de développement nouvelles technologies
- Conseiller en agroéquipement
- Technicien spécialisé
- Technicien mécanique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Très élevée (5/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.

Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 297 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée) R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	58 773
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client R2X80 — Attachés commerciaux R4X91 — Technico-commerciaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour entrer en formation en voie scolaire ou en apprentissage, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de baccalauréat, de brevet de technicien, diplôme d'accès aux études universitaires ou un autre diplôme ou certification de niveau 4. Les candidats ayant suivi une formation à l'étranger peuvent être admis sous certaines conditions.

Pour entrer en formation en formation professionnelle continue, le candidat peut aussi se présenter après deux années d'activité professionnelle à plein temps.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le président du jury de chaque spécialité est un membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux. Il est nommé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture. Il est assisté par des présidents-adjoints nommés par l'autorité académique en charge de l'organisation de l'examen. Le jury est composé, pour deux tiers au moins, d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés sous contrat justifiant sans dérogation possible des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire au brevet de technicien supérieur agricole, et, pour un tiers au maximum, d'employeurs ou de salariés des professions concernées et de personnalités compétentes.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le président du jury de chaque spécialité est un membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux. Il est nommé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture. Il est assisté par des présidents-adjoints nommés par l'autorité académique en charge de l'organisation de l'examen.

Le jury est composé, pour deux tiers au moins, d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés sous contrat justifiant sans dérogation possible des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire au brevet de technicien supérieur agricole, et, pour un tiers au maximum, d'employeurs ou de salariés des

professions concernées et de personnalités compétentes.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 679 €
Selon la branche	6 000 € – 8 053 €
Prise en charge	Branches concernées
7 679 €	Valeur par défaut · 205 branches
8 053 €	CPNE de l'agriculture, CPNE du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole
7 870 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 806 €	CPNEFP Import-Export
6 300 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2030
Date de dernière délivrance possible	30/11/2032

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP38654

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39686/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	1 200 €
Durée	32 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	35
Organismes gestionnaires (CFA)	25
Organismes formateurs	29
Régions couvertes	10
Départements couverts	25
Organismes certifiés Qualiopi	29
Sessions	de 08/2025 à 07/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	100 %
Période	04/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	7
Montant total engagé	9 100 €
Coût moyen par dossier	1 300 €
Durée moyenne	40 h
Période	02/2026 – 05/2026
France compétences	95 %
Reste à charge titulaire	5 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.